

AU FOND DU PUIT

DE DROLES DE LOIS !

Hier soir, j'ai reçu une visite : une fort jolie femme, blonde, très élégante dans sa cape de renard argenté, extrêmement parfumée. Elle fumait des « Lucky Strike » tout au bout d'un interminable fume-cigarette en or massif. Elle ne m'en a d'ailleurs pas offert.

— Je suis la propriétaire de votre appartement, m'a-t-elle dit en s'installant ; je suis venue vous voir pour vous prévenir de mon intention de le reprendre dans les plus brefs délais pour venir l'habiter avec ma famille.

Or, je savais que son mari était condamné aux travaux forcés à perpétuité pour avoir dénoncé des résistants à la Gestapo, et que son fils « tirait » vingt ans de la même peine pour s'être battu sur le front russe dans les Waffen S.S. ! Cette belle famille avait profité de l'occupation pour acheter l'appartement dont j'étais le locataire avant la guerre. Et, à la Libération, en obtenant de me réinstaller chez moi, j'étais devenu le locataire des kollabos qui, à l'époque, s'étaient bien gardés de trop protester contre ma réintégration...

Mais aujourd'hui, la femme semblait avoir changé d'état d'esprit :

— Alors, quand pensez-vous pouvoir vider les lieux ?

Je protestai :
— Mais je n'ai pas du tout l'intention de partir ! Du reste, cela n'est pas la peine d'essayer de me faire peur : si vous voulez plaider, vous n'obtiendrez jamais d'un tribunal qu'il m'expulse avec femme et enfants pour vous permettre d'occuper seule cet appartement de quatre pièces ! Car, permettez-moi de vous le rappeler, votre mari et votre fils sont encore au bagne pour un bon bout de temps...

Elle eut un petit rire méprisant :

— Allons, allons, ne faites pas l'enfant : ils ont déjà bénéficié (Dieu merci, il y a encore des Français dignes de ce nom au ministère de la Justice !) d'une large remise de peine. Et maintenant, grâce à la loi d'amnistie qu'est en train de préparer le nouveau ministre de la Justice, ils seront certainement libérés d'ici quelques mois. C'est pour m'installer avec eux que je veux mon appartement : alors, quand partez-vous ?

Je réagis violemment :

— Je vous répète qu'il n'est pas question que je parte !

— Alors, je vous ferai expulser !

— Vous ne l'obtiendrez pas.

— Mais si, cela fait plus de quatre ans que j'ai acheté cet appartement sans but spéculatif et pour l'habiter moi-même...

— Mais avec l'argent que vous touchiez de la Gestapo !

— Qu'est-ce que cela fait, puisque je suis dans le cas prévu par la loi sur les loyers qu'a fait voter le premier ministre de la Justice du gouvernement actuel ? Vous serez expulsé...

Et elle est partie en claquant la porte.

Je me suis renseigné : je crois bien qu'elle a raison ! Mais quelques drôles de lois, quand même, font les ministres de la Justice successifs de ce gouvernement...

L'INGENU.

LES ÉTONNEMENTS DE LA QUINZAINE...

Grève d'actionnaires ?

Lu dans le journal *En Garde*, du 15 février 1949 : « Une grève a éclaté dans l'usine de bière Neschen de Rischon-le-Sion (Israël), après un débat qui se termina avec la démission de nombreux ouvriers. Elle a duré plusieurs jours. »

En clair, cela signifie que certains ouvriers ont « démissionné » plutôt que de se mettre en grève. En matière d'originalité, cette nouvelle forme de lutte est digne de tout éloge. Mais ne fut jamais employée que par des actionnaires en rupture de Conseil d'administration.

A titre documentaire, l'astucieux



rédacteur du journal « En Garde » veut-il nous indiquer sa définition du droit de grève ? Elle ne manque sans doute point de saveur.

Dis-moi ce que tu lis...

Deux bibliothèques officielles, l'une de New-York, l'autre de Washington, viennent de conclure une excellente affaire : l'achat, en Allemagne, de la bibliothèque de Julius Streicher.

Ennemi acharné des Juifs, c'est lui qui organisa les fameux bûchers



littéraires, non sans avoir pris la précaution préalable d'enrichir ses collections de livres.

Ceux-ci sont, paraît-il, soigneusement annotés de sa main. De quoi faire pâlir d'envie les tenants d'Aspects de la France.

Quant au lecteur américain, nous le plaignons. Certains qu'il préférera porter ses yeux ailleurs.

L'argenterie du roi de Grèce

Soixante-quinze mille Juifs vivaient en Grèce, avant la guerre. Aujourd'hui, ils ne sont plus que dix mille.

Si bien que ces soixante-cinq mille disparus ont laissé sans héritiers quelque 2.200.000 dollars.

Les créances correspondantes représentent — on le conçoit — des sommes considérables. Le gouver-



nement du roi Paul von Glücksbourg en a confisqué une bonne part, frappant tous les biens d'une taxe de 50 %.

Nul n'ignore plus les méthodes qu'emploie MM. Tsaldaris-Sophoulis.

Fusiller ou voler... Cela relève, après tout, du même état d'esprit.

L'organe (bis) du général de Gaulle

Ce *Matin-Le Pays*, organe quotidien non officiel du R.P.F., échote sur l'arrestation d'un tortionnaire d'un camp de déportation qui menait bombance à Paris.

« Le personnage accusé se nomme Epsztein, né à Vienne, en 1920.

Celui qui l'identifia se nomme Sandowski et, selon l'information, s'exprime assez difficilement en français.

Si les affaires de France étaient toujours aux mains de Français moins approximatifs, il n'y aurait pas tant de recrues pour les bourreaux et pour les victimes. »

Le refrain n'a rien de nouveau. Il s'est trouvé des miliciens en France, quelques traîtres en U.R.S.S. (Kravchenko par exemple), et sans doute quelques Juifs qui ont trahi les leurs.

Sans compter les hommes qui pleurent aujourd'hui le temps des

trahisons et hantent les bureaux occultes de recrutement de la L.V.F.



Ceux qui justement s'expriment comme le fait le journal gaulliste.

Il est des preuves qui ne sont même plus nécessaires.

Le Lion britannique retrouve ses manches

La politique est une chose, les affaires en sont une autre. Qu'importent les contradictions lorsqu'elles entraînent de substantiels avantages.

Bien qu'édenté, le lion britannique est de cet avis et vient d'acquiescer un nouveau marché en Israël : celui du billet de banque.

La vieille banque d'Angleterre imprimera la jeune monnaie du nouvel Etat. Ce qui consacre la reconnaissance de l'Etat d'Israël par le gouvernement de Sa Très Gracieuse Majesté.

La City appose sa griffe, en somme. D'une patte qui n'est pas de velours.

La collectivité qui tue

Le procès des émeutiers d'Oudjda, au Maroc, vient de se terminer. Après que M^e Jean-Charles Legrand ait prononcé la plus éloquente plaidoirie d'une non moins brillante carrière.

« La minorité juive doit être pro-

tégée, a-t-il conclu. Mais les inculpés ne sont pas mûrs encore pour justifier la rigueur de nos sanctions... C'est un crime de foule collectif qui n'engage personne. »

Dans ce cas, une simple question : que pense M^e Jean-Charles Legrand des crimes nazis ? Peu de chose sans doute, sinon qu'ils « n'engagent personne ».

Le Sherlock Holmes des religions

M. Maurice Fischer, représentant d'Israël à Paris, vient de faire ses confidences à la presse :

« Le retard apporté par la France à la reconnaissance de l'Etat d'Israël est uniquement dû à la pré-



sence de vingt-cinq millions de citoyens français de religion musulmane... »

Nous ne savions pas l'actuel gouvernement français si scrupuleux et M. Fischer si perspicace.

Histoires de religions... ou de pétrole ? Tout le problème est là, M. Sherlock Holmes Fischer.

Les conclusions qui s'imposent

Réalisme, périodique bi-mensuel puisant ses fonds aux caisses du P.R.L., exalte, dans un article récent, un film réalisé pendant l'oc-

SILHOUETTE

par Michel DEBONNE

SAMEDI dernier, je me rendais chez Serge. Un copain. A sa porte, deux femmes discourent. Pour appuyer ses dires, l'une d'elles affirma soudain : « Tenez : si je mens, que le Bon Dieu m'arrache tous les cheveux que j'ai sur la tête ! » L'autre en resta bouche bée.

En grimpaient pousivement les quatre étages, j'eus un instant l'envie de raconter cette anecdote à Serge. Mais en tirant le cordon de sonnette, je changeai d'avis.

Serge est un brave garçon. Il a aujourd'hui trente ans. Célibataire et d'un cœur d'or. Toujours prêt à rendre service et à batifoler. Il sait guincher, conduire une voiture, nager, réparer une quelconque mécanique, jouer aux échecs, distinguer divers tissus, manger bien et boire de même, raconter de bonnes histoires de société. C'est un brave bougre. Lorsqu'on se sent fatigué, on peut le laisser parler. Il ne s'en lasse pas. La politique, les sports, les spectacles, les informations, la mode, le fait du jour, les nouvelles, les derniers romans parus, tout lui est familier. Un véritable journal ambulante !

Mais il est un sujet qu'il n'aborde jamais. Ce sont les cheveux.

Parce que chez lui, ce sujet n'existe pas. Son haut de crâne, complètement dégarni, ressemble aux brillantes rotondités dont Rubens pare ses personnages à l'endroit où le dos se termine. Un crâne rose, poli, doux, agréable à caresser. Un crâne de bébé poussin.

Quand je dis de bébé, je n'insinue pas que le crâne de Serge a cet aspect depuis sa venue au monde. Au contraire, une luxuriante chevelure brune couronnait l'adolescent dans ses premiers exploits amoureux. Mais à vingt ans, sans raison aucune, ses poils se mirent à tomber. D'abord doucement, puis de plus en plus, inexorablement. En quelques mois, tout son système capillaire disparut et, avec lui, la jovialité de notre ami. Pendant des semaines, il se refusa à voir ses connaissances, il ne travailla plus, rasa les murs le soir, seul moment où il consentait à descendre dans la rue.

Lentement, avec réticence, il renoua avec ses vieux camarades.

D'apparence, c'était un homme normal. Mais le démon veillait.

Sans en parler, il visita tous les pharmaciens, connus les plus grands spécialistes, dénicha les plus mystérieux rebouteux dont la connaissance de l'homme s'étendait jusqu'au dessous du haut de forme. Il prit conseil de divers camelots, parla aux vieilles femmes qui avaient des recettes d'herbes séchées et de fleurs de montagne.

On lui conseilla des détritres de pigeons, des poudres incolores et inodores, des jaunes d'œufs battus dans l'huile, des produits aux noms quasi-compliqués. Tout y passa.

Il y a dix ans de cela. Serge aujourd'hui parle et plaisante. Je ne jurerais pas qu'il ne pense point encore quelquefois à une « spécialité immanquable ». Mais enfin il est gai et badine même avec les dames.

Il a toujours la conversation facile. Mais ne lui parlez jamais de cheveux !

cupation et dont les tendances antisémites firent les délices de von Stulpnagel : *Le Corbeau*.

Tournez la page, et vous tomberez sur un article vitupérant, qui qualifie les œuvres de Fabre-Luce, Georges Bonnet et consorts de « livres sincères, hautement historiques, substantiels... », etc., etc.

Il n'y manque que Bardèche et Taittinger.

DANS LA TRADITION "UGIFISTE"

Dans un communiqué, l'Union des Associations Culturelles Israélites de France et d'Algérie indique que « le Rabinat français, très sensible à tout ce qui peut porter atteinte à la dignité de la personne humaine et aux droits sacrés de la conscience religieuse, partage l'émotion douloureuse qu'a provoquée dans le monde entier le procès du Primat de Hongrie ».

D'autre part, dans une réunion de protestation tenue à Marseille, contre le juste verdict de Budapest, on remarquait, parmi les personnalités présentes, M. le Grand Rabbini Salzer aux côtés de Mgr Delay, archevêque de Marseille, et du pasteur Cucho.

Quant au grand rabbin de Paris, M. Weill, il a envoyé au récent meeting du Vél' d'Hiv' un message pour se solidariser avec Mindzsenty et ses soutiens.

On ne saurait admettre que le rabinat français ignore la complicité de Mindzsenty avec les nazis hongrois, et son antisémitisme. Comment alors qualifier cette prise de position, sinon de retour à la tradition « ugifiste » ? Nous reviendrons amplement sur ce problème.

Emue par la participation du Grand Rabbini de Marseille au meeting en faveur de Mindzsenty, la section marseillaise du M. R. A. P. a adressé la lettre suivante à M. Salzer :

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX

Siège : 57, rue Tapis-Vert

Marseille, le 23 février 1949.

Monsieur le Grand Rabbini, De nombreux membres de la communauté juive de Marseille nous ont fait part de l'impression pénible que leur avait causée votre participation au meeting organisé en faveur du Cardinal Mindzsenty.

Vous ne devez pas ignorer, Monsieur le Grand Rabbini, que ledit Cardinal s'est rendu, par son attitude, complice de la déportation et du massacre des Juifs de Hongrie. D'autre part, l'atmosphère factieuse de la manifestation de la Plaine ne vous a certainement pas échappé, de même que le penchant judéophobe de la grande majorité de l'auditoire. Enfin des orateurs qui étaient à vos côtés n'ont-ils pas prétendu avec un certain cynisme que la barbarie hitlérienne avait été « dépassée ». Quant à nous, Juifs rescapés des massacres, nous nous demandons ce qu'il pourrait y avoir de plus cruel que la torture, les chambres à gaz et les fours crématoires où ont péri six millions des nôtres.

Votre présence, à la fois ostensible et muette à cette tribune semblait indiquer que le représentant des Juifs croyants de Marseille avait déjà oublié les souffrances et les deuils innombrables de notre communauté.

Interprètes fidèles des Juifs de Marseille qui eux, n'oublieront jamais, nous ne pouvons que flétrir avec la dernière énergie votre attitude inqualifiable.

Recevez, etc...

Le Président du M. R. A. P. Serge KRUKOWSKI.

P. S. — Une copie de cette lettre est envoyée à chaque membre du consistoire israélite.

Droit et Liberté

Rédaction et administration 14, Rue de Paradis, 14 Paris X^e

Téléphone: PROvence 90-47

90-48

C.C.P. Paris 6070-98

Tarif d'abonnement :

3 mois 150 frs

6 mois 300 frs

1 an 600 frs

Etranger : Tarif double.

Pour tout changement d'adresse, prière de joindre la dernière bande et la somme de 20 francs.

Le gérant: Ch. OVEZAREK